

# TERRITOIRES & ACTEURS DES 19 SECTEURS PRIORITAIRES

État des lieux • Enjeux • Projets

## Synthèse secteur 17

La Saulce



Mise en œuvre du SRCE en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réalisation :



Avec le soutien de :



Partenaire :



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



## CONTEXTE DE L'ETUDE

Le 26 novembre 2014, la Région et la DREAL ont adopté le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), dont le Plan d'action stratégique identifie l'action n° 10 "améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes". Cette action vise à agir de manière plus opérationnelle et directe sur les points de fragmentation majeurs du territoire régional.

C'est dans cette optique que 19 "secteurs prioritaires" terrestres (ainsi qu'un 20e sur les cours d'eau prioritaires) ont été localisés avec l'ensemble des principaux gestionnaires d'infrastructures linéaires lors de l'élaboration du SRCE.

Ces secteurs présentent la particularité de concentrer :

- des **enjeux de continuités écologiques d'importance régionale**, avec bien souvent la proximité de plusieurs espaces naturels emblématiques,
- des **infrastructures linéaires structurantes** (autoroutes, canaux, réseau SNCF, lignes de transport d'électricité RTE...) venant altérer la fonctionnalité écologique,
- des **vellités de développement** économique, urbain et en énergies renouvelables.

La complexité de ces secteurs réside dans le fait qu'ils sont pour la plupart situés à l'**interface de plusieurs territoires de projet** (SCoT, Parcs naturels régionaux...) et que les responsabilités d'intervention sont partagées par **une multiplicité d'acteurs** :

- gestionnaires d'infrastructures linéaires publics ou privés,
- aménageurs,
- gestionnaires d'espaces naturels protégés, animateurs Natura 2000,
- gestionnaires de milieux aquatiques,
- associations...

Si aujourd'hui un certain nombre de ces opérateurs ont d'ores et déjà engagé des démarches d'amélioration des continuités écologiques, il apparaît nécessaire d'agir de manière concertée et cohérente, ce qui nécessite de se donner **une vision globale du contexte, des enjeux, des études et des projets sur chacun de ces secteurs**.

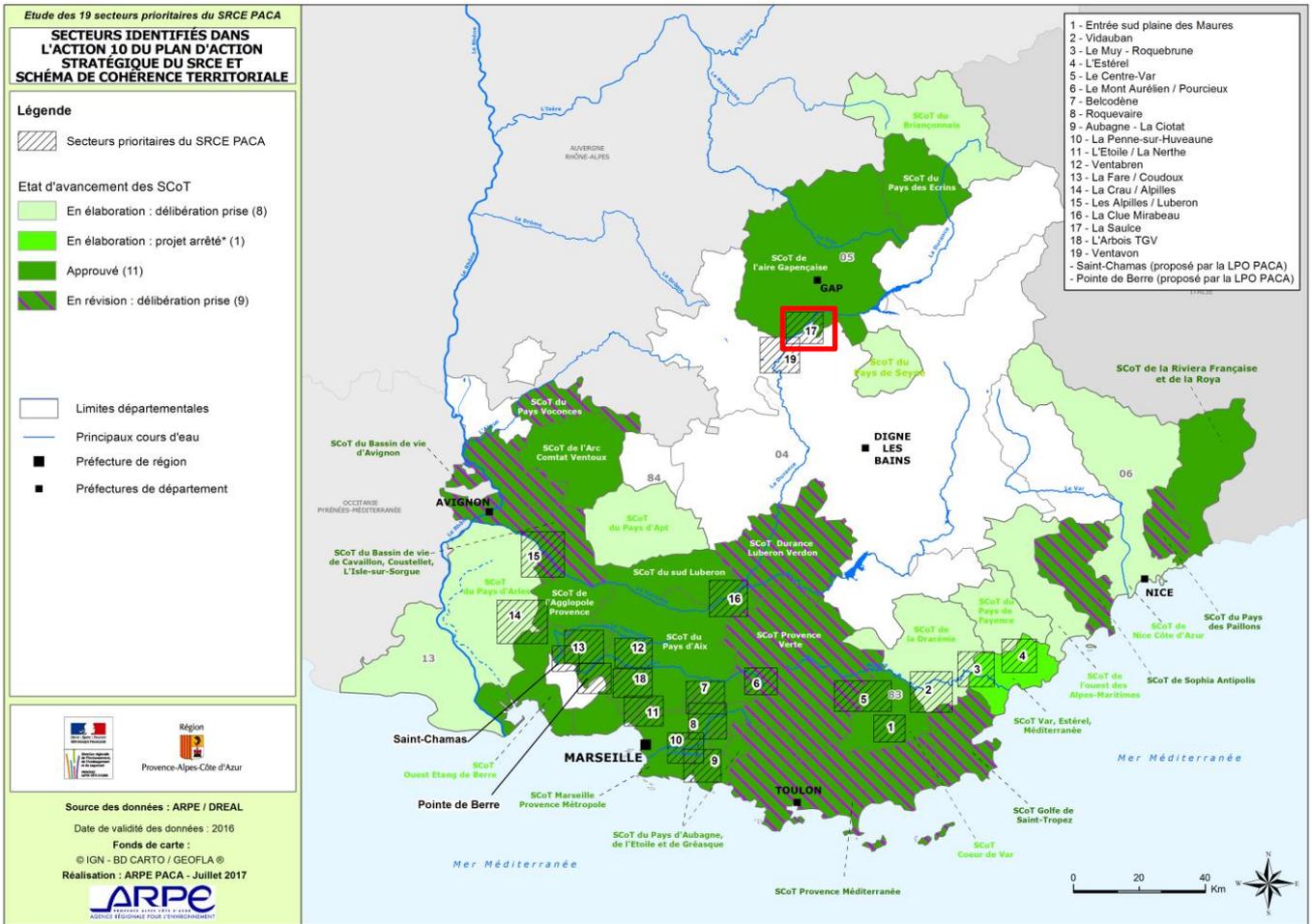
C'est dans cet objectif que l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE PACA) a été missionnée par la Région, en partenariat avec la DREAL, pour réaliser **un état des lieux des enjeux et projets de chacun de ces secteurs, en mobilisant les acteurs de chaque territoire**.

L'étude a suivi les étapes suivantes :

- Identification des structures intervenant sur ces territoires (collectivités, gestionnaires d'infrastructures linéaires, gestionnaires d'espaces naturels, gestionnaires de milieux aquatiques, structures scientifiques, services de l'Etat...),
- Etat des lieux des documents de planification (SCoT, chartes de PNR...), des études et diagnostics existants,
- Organisation de réunions multi-partenariales afin de partager les enjeux de continuité écologique sur ces secteurs et recenser les projets en cours ou à venir,
- Réalisation de synthèses cartographiques des enjeux écologiques, projets d'aménagement et actions en faveur des continuités écologiques,
- Porter à connaissance de ces synthèses aux acteurs concernés par chaque territoire et aux services de l'Etat.

Cette démarche permet **d'identifier des priorités d'intervention** et de faire émerger des dynamiques collectives en vue d'améliorer la fonctionnalité écologique de ces territoires.

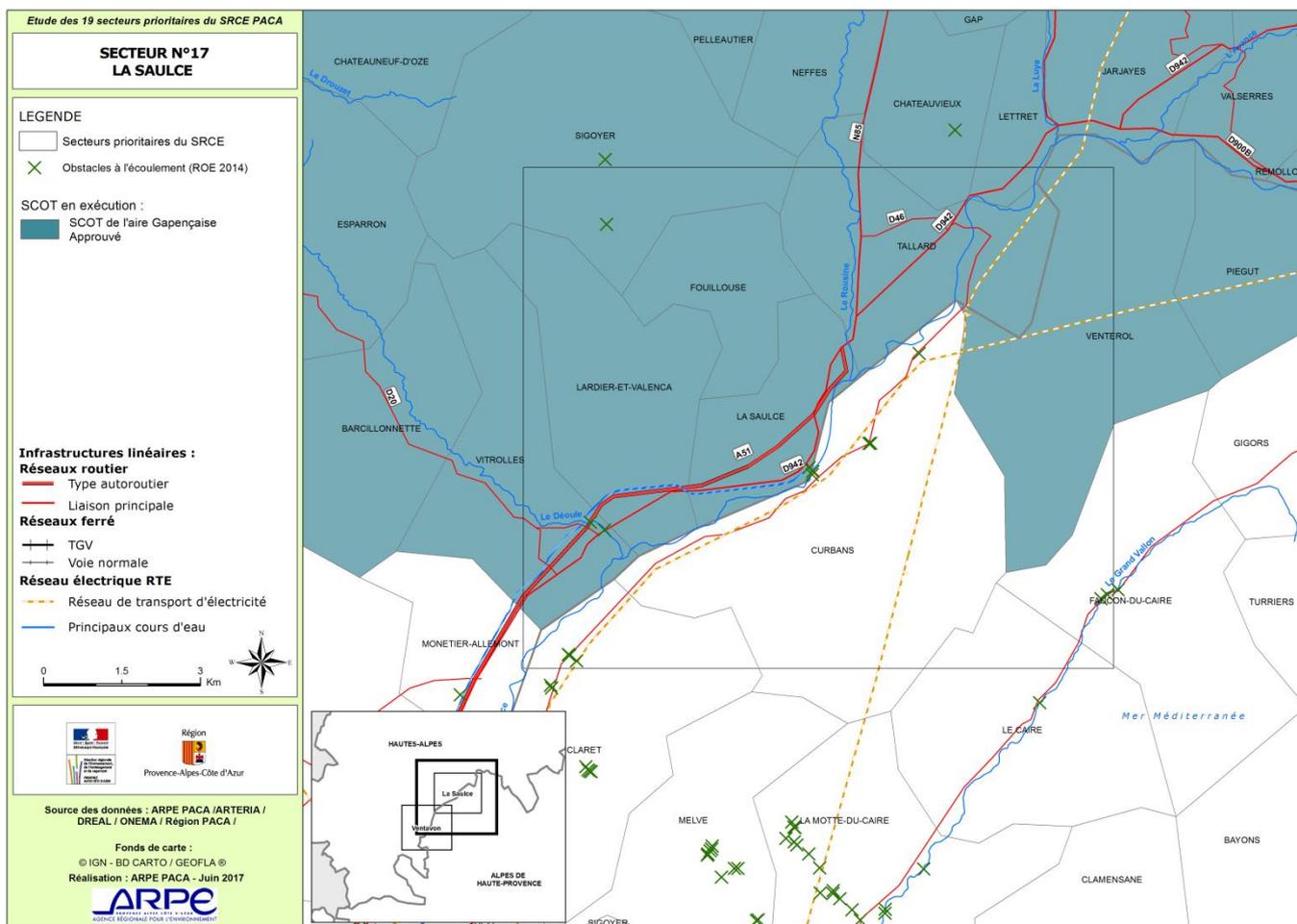
# 1 • LE SECTEUR DE LA SAULCE



Le secteur n° 17 de La Saulce est situé à l'interface entre le département des Hautes-Alpes et le département des Alpes-de-Haute-Provence. Sa partie nord fait partie du territoire du SCoT de l'aire Gapençaise (approuvé en 2013). Le sud du secteur n'est concerné par aucun SCoT.

Il est centré sur les communes de La Saulce, Curbans, Fouillouse, Lardier-et-Valença, Tallard, Venterol.

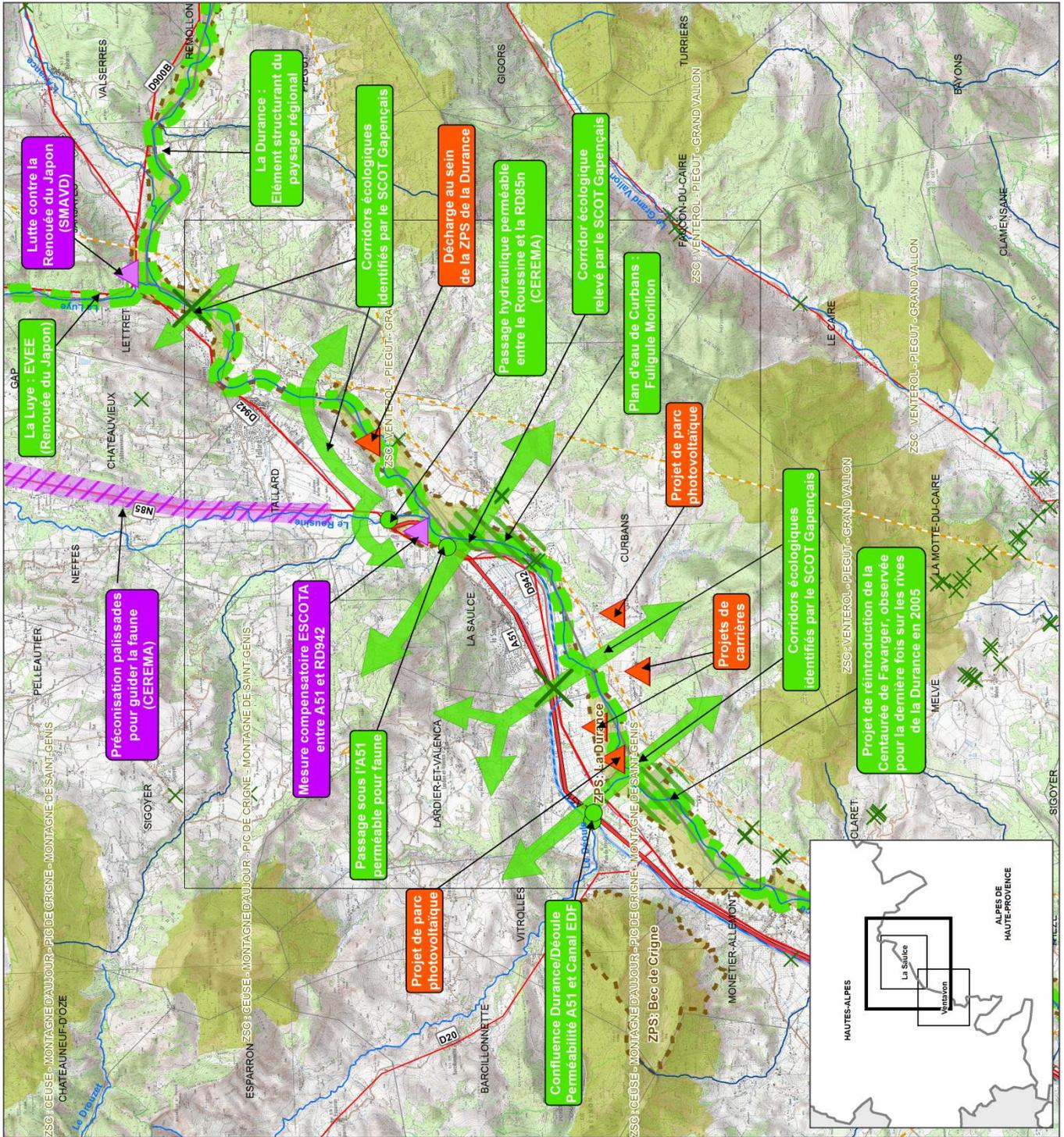
Il est traversé par la Durance et ses affluents le Déoule et le Rousine.



## 2 • STRUCTURES CONCERNÉES

Type de structure	Nom	Contact-s
<b>Porteur de SCoT</b>	<b>Syndicat mixte du SCoT de l'Aire gapençaise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Myriam REYNAUD-BANUS</li> </ul>
<b>Gestionnaire d'espaces naturels</b>	<b>Syndicat mixte d'Aménagement de la vallée de la Durance</b> [SMAVD] • animateur Natura 2000 Durance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• François BOCA</li> <li>• Laure MOREAU</li> </ul>
	<b>Département des Hautes-Alpes</b> Direction de l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
	<b>Département des Alpes de Haute-Provence</b> Direction de l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrick MATHIEU</li> </ul>
	<b>Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur</b> • [CEN PACA]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Julie DELAUGE</li> </ul>
<b>Gestionnaire d'infrastructures linéaires</b>	<b>Département des Hautes-Alpes</b> Direction des Routes	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
	<b>Département des Alpes de Haute-Provence</b> Direction des Routes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frédéric SCHOTT</li> </ul>
	<b>Vinci Autoroutes</b> • [ESCOTA]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Delphine ORLANDO</li> <li>• Solange ROLDAN</li> <li>• E. MENEROUD</li> </ul>
	<b>EDF</b> Canal EDF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Philippe DEL CAMPO</li> </ul>
	<b>SNCF Réseau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Julien MAYJONNADE</li> <li>• Sandrine RABASEDA</li> <li>• Marie-Anne MOULIN</li> </ul>
	<b>Réseau de transport d'électricité [RTE]</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Hubert FELIX</li> <li>• Vanessa OUDART</li> <li>• Patrick ROBERT</li> </ul>

### 3 • CARTOGRAPHIE DE SYNTHÈSE



**Etude des 19 secteurs prioritaires du SRCE PACA**

**SECTEUR N°17 LA SAULCE**

**Légende**

**Enjeux de continuités écologiques**

- Rupture de corridors écologiques / obstacle à l'écoulement
- Zone à enjeux
- Continuité écologique à préserver ou restaurer
- Réseau de transport d'électricité

**Projets d'aménagement**

- Projet d'aménagement (localisation approximative)

**Actions et propositions d'actions en faveur des continuités écologiques**

- Mesures en faveur de la biodiversité
- Tronçon à améliorer ou aménager

**Perméabilité des ouvrages d'art**

- Ouvrage à créer
- Ouvrage non perméable
- Ouvrage moyennement perméable
- Ouvrage perméable

**Espaces naturels protégés**

- Arrêté de protection de biotope
- Conservatoire d'espace naturel PACA
- Espace Naturel Sensible (ENS)
- Natura 2000 : Directive habitat
- Zone Spéciale de conservation

**Source des données : ARTERIA / DREAL / Région PACA / SNCF Réseau / Escota / CEREMA / SMAVD**

**Fonds de carte : © IGN - BD CARTO / GEOFLA ®**

**Réalisation : ARPE PACA - Juillet 2017**

**JARPE**  
AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT

## 4 • ENJEUX & PROJETS<sup>1</sup>

### 4.1 Enjeux écologiques

#### Enjeux écologiques généraux sur le secteur :

- La Durance est reconnue comme un élément structurant du paysage régional. Elle est marquée par sa bivalence fonctionnelle :
  - A la fois perméable, véritable couloir de migrations longitudinal à l'échelle nationale et supra-nationale, et également perméable de manière transversale par la nature de son lit en tresse.
  - A la fois barrière infranchissable pour certaines espèces.

La continuité écologique et l'espace fonctionnel de ce cours d'eau sont largement dégradés par les aménagements existants ou à venir.

#### Espaces naturels protégés :

- Le secteur prioritaire n° 17 est centré sur la vallée de la Durance, classée Natura 2000 ZPS. Il compte également un autre site Natura 2000, la ZSC Venterol – Piégut – Grand Vallon. Le secteur 17 est moins artificialisé que la plupart des secteurs prioritaires identifiés par le SRCE.

#### Espèces patrimoniales :

- La Centaurée de Favarger, espèce endémique de vase, a été observée pour la dernière fois en France en 2005 sur une ancienne carrière des rives de la Durance, au niveau de la confluence avec le Déoule. Cette ancienne carrière a depuis été capturée par la crue de 2008 (modification hydrographique naturelle). Cette plante qui est conservée en culture dans les Conservatoires Botaniques Nationaux de Gap et Brest a été ensuite considérée comme disparue du territoire français. Un projet de réintroduction de l'espèce est porté par le CEN PACA. Pour autant, le doute subsiste sur la persistance d'un stock de graines sur les rives de la Durance.
- Plus au nord, en amont de la Saulce, le plan d'eau de Curbans présente un intérêt écologique, avec la présence du Fuligule Morillon.

#### Continuités écologiques :

- La confluence avec le Déoule constitue un lieu de passage favorable de la vallée de la Durance. Le Déoule, cours d'eau majoritairement à sec, passe au-dessus du Canal EDF, puis passe sous l'autoroute, rendant ces infrastructures perméables pour la faune.
- Un passage sous l'autoroute s'avère perméable pour la faune au droit du plan d'eau de Curbans.
- Le diagnostic du réseau routier non concédé identifie un passage hydraulique perméable entre le Roussine et la RD 85
- Le SCoT du Pays Gapençais identifie des réservoirs de biodiversité correspondant aux ZNIEFF sur ce secteur. Plusieurs corridors écologiques sont également localisés, mais la confluence avec le Déoule n'est pas identifiée comme corridor écologique.

### 4.2 Projets pouvant avoir un impact sur la biodiversité

#### Projets d'aménagement :

- Un parc photovoltaïque est en construction au niveau de la confluence avec le Déoule, rive gauche de la Durance. Un second parc est en projet sur le même secteur. Ces projets de parcs viennent compromettre la continuité écologique permise par le franchissement du canal et de l'autoroute par le lit du Déoule.
- Des projets de carrière viennent s'ajouter aux projets de parc cité ci-dessus.

---

<sup>1</sup> cf. Cartographie de synthèse

### Pratiques et usages :

- Une décharge a priori illégale est signalée sur Tallard, au sein de la ZPS de la Durance.

## 4.3 Actions et propositions d'actions relevées en faveur des continuités écologiques

### Mesures compensatoires :

- Une zone de mesure compensatoire est établie par Escota au nord du plan d'eau de Curbans, entre l'autoroute A51 et la RD 942. Le plan de gestion a été mis en place par la LPO.

### Espèces végétales exotiques envahissantes :

- Plus au nord du secteur 17, au niveau de la confluence avec la Luye, le SMAVD engage des travaux de lutte contre la Renouée du Japon. La Luye est envahie par cette espèce, l'enjeu est désormais de l'empêcher de descendre dans la Durance.

### Infrastructures linéaires :

- Le diagnostic du réseau routier non concédé préconise des aménagements le long de la RD85 (dite Route Napoléon) : ajout de palissades le long de la route pour guider la faune et préserver du bruit et du vide.



## RESUME

Le secteur prioritaire de la Saulce présente finalement une naturalité plus importante que les autres secteurs prioritaires du SRCE, situés en zones urbaines. Plusieurs ouvrages perméables, correspondant à des corridors écologiques identifiés par ailleurs, permettent le franchissement de l'A51 et du Canal.

L'attention est attirée sur le cumul de projets (parcs photovoltaïques, carrières) au droit du passage permis par le Déoule au-dessus du canal EDF et sous l'A51.

Par ailleurs, ce secteur est très faiblement couvert par des réservoirs de biodiversité identifiés dans le SCoT du Pays gapençais, ce qui pourrait laisser place à une urbanisation mal maîtrisée venant gréver la fonctionnalité écologique des milieux.

## ÉTUDES & REFERENCES

- Diagnostic et modélisation spatiale de la transparence écologique des réseaux linéaires en moyenne Durance (CEREMA 2014)
- Document d'objectifs (DOCOB) site Natura 2000 Durance
- Document d'objectifs (DOCOB) site Natura 2000 Venterol – Piégut - Grand Vallon
- SCoT de l'aire Gapençaise
- 

**Rédaction** • ARPE PACA • unité Biodiversité & espaces naturels [BEN] • Agnès HENNEQUIN  
a.hennequin@arpe-paca.org • 04.42.90.90.77

Nous remercions les personnes ayant contribué à la rédaction de cette fiche

+++ **arpe-paca.org**

Réalisation ARPE PACA • Unité Information et Communication • Juillet 2017

Réalisation :



Avec le soutien de :



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

Partenaire :

